

Orgo-Life Quantum Energy MedBed Technology® - POLITIQUE COMMERCIALE OFFICIELLE TRÈS ENRICHIE

1. Présentation générale et philosophie d'entreprise

Orgo-Life Quantum Energy MedBed Technology® est une entreprise spécialisée dans le développement et la diffusion de technologies vibratoires innovantes visant le soutien au bien-être énergétique global de l'individu. S'appuyant sur plus de 25 années de recherches scientifiques et vibratoires menées sous la direction de la Fondation Renewable Free Energy®, Orgo-Life® propose des dispositifs de haute précision intégrant les principes PEMF calibrés selon Tesla 3-6-9, les ondes scalaires, l'ionisation négative, la lumière chromatique, les organites et la géométrie sacrée.

Chaque produit est conçu pour accompagner l'individu dans un processus vibratoire personnalisé, sans aucune visée médicale, sans poser de diagnostic, ni délivrer de traitement. Toutes les prestations Orgo-Life® sont rigoureusement conformes à la Loi 31 du Québec, et aux réglementations internationales encadrant les pratiques de bien-être non médical.

2. Description des technologies vibratoires intégrées

- PEMF calibrés Tesla 3-6-9 : fréquences pulsées agissant sur les champs électromagnétiques naturels du corps.
- Ondes scalaires : réinformation cellulaire en profondeur à travers des signaux stationnaires multidirectionnels.
- Ionisation négative : purification de l'air et stabilisation des charges électriques environnantes.
- Lumière chromatique et spectre photonique : stimulation harmonique des circuits subtils.
- Organite et résonance cristalline : modulation des perturbations vibratoires environnementales.
- Géométrie sacrée : amplification de la cohérence fréquentielle au sein du champ bio-énergétique.

3. Protocole d'adaptation énergétique personnalisé

Chaque utilisateur est guidé à travers un protocole progressif visant une adaptation sécuritaire et harmonieuse aux fréquences vibratoires émises. Les premières séances sont

Politiques sur les essais énergétiques des unités Orgo-life série de bien-être PRO familiale

souvent réalisées avec des paramètres d'introduction, permettant une intégration graduelle du flux vibratoire en respectant le rythme biologique et énergétique de chaque individu.

Les clients hypersensibles bénéficient d'ajustements spécifiques, selon les recommandations des guides d'utilisation fournis lors de la séance initiale.

4. Fabrication individualisée et commande personnalisée

Chaque commande passée auprès d'Orgo-Life® est traitée sur une base entièrement personnalisée. Aucun article n'est préfabriqué en série. Chaque système est préparé en fonction des spécifications vibratoires individuelles choisies, incluant la programmation des fréquences et la calibration énergétique personnalisée.

Une fois la commande validée et le paiement effectué, la fabrication débute de façon irrévocabile. Le client reconnaît et accepte que chaque produit fabriqué à son intention est non reproductible et spécifique à son usage personnel.

5. Conditions financières et engagement contractuel ferme

Toute commande est payable intégralement au moment de l'achat. Aucun traitement de fabrication n'est amorcé sans réception du paiement complet validé. Aucune annulation, modification ou demande d'ajustement financier n'est recevable après la confirmation de commande.

6. Politique irrévocable de non-remboursement et d'inapplicabilité du droit de rétractation

En vertu de la nature personnalisée, sur-mesure, et vibratoirement spécifique de chaque produit Orgo-Life®, aucun remboursement, crédit, retour ni échange ne sera autorisé après validation de la commande. Le client renonce expressément à tout droit de rétractation en vertu des exceptions applicables aux produits conçus selon les spécifications du consommateur (LPC Québec et droit international).

7. Limitation complète de responsabilité légale

Orgo-Life® ne pourra être tenu responsable d'aucun résultat perçu, subjectif ou objectif, résultant de l'utilisation des produits vibratoires. L'entreprise décline toute responsabilité concernant les attentes personnelles, les résultats non atteints ou les interprétations médicales erronées. L'utilisateur demeure seul responsable de l'usage des produits dans le cadre de son libre choix vibratoire individuel.

8. Neutralité médicale complète et conformité à la Loi 31

Orgo-Life® n'émet aucun diagnostic, ne remplace aucun traitement médical, et ne constitue en aucune manière un substitut à une consultation médicale conventionnelle. Les protocoles vibratoires sont fournis dans le seul cadre légal autorisé de l'accompagnement énergétique personnel, dans le respect intégral des lois du Québec (Loi 31), et de toutes lois de santé applicables.

9. Consentement explicite, renonciation et déclaration du client

En passant commande, le client :

Déclare avoir lu et compris l'intégralité des présentes politiques. Reconnaît le caractère purement vibratoire, non médical, des services offerts. Renonce irrévocablement à toute poursuite, demande de remboursement, contestation judiciaire ou réclamation future.

- S'engage à respecter personnellement les protocoles vibratoires proposés sans en altérer les paramètres ni en tirer de conclusions médicales personnelles.

10. Compétence juridique et droit applicable exclusif

Tout litige ou différend sera exclusivement régi par les lois applicables de la province de Québec, Canada. La juridiction compétente exclusive sera celle des tribunaux du district judiciaire de Sherbrooke (Québec), à l'exclusion de tout autre territoire.

11. Révisions et modifications contractuelles

Orgo-Life® se réserve le droit de réviser, d'adapter ou de modifier ses politiques commerciales à tout moment, sans préavis, en conformité avec l'évolution des lois applicables.

Meta Title

Politique officielle Orgo-Life® : commandes personnalisées, clauses légales et protections contractuelles élargies

Meta Description

Conditions Orgo-Life® : fabrication sur mesure, aucun remboursement, protection juridique maximale, Loi 31.

Politiques sur les essais énergétiques des unités Orgo-life série de bien-être PRO familiale

Meta Keywords

Orgo-Life, MedBed, politique officielle, conditions de vente, Loi 31, juridique, remboursement interdit, protocole vibratoire, commande personnalisée, droit Québec, non médical, bioénergie, protection maximale

